

Ce document est un ensemble de généralités, un tissu de constats, de lieux communs dont on ne sait pas si on les énonce pour faire joli ou si c'est réellement du sérieux .

Pas de détails, de directives précises sur les réalisations à court terme, à moyen et à long terme et sur les financements.

Le PADD étant la 1ère phase du PLU (plan local d'urbanisme), son importance est capitale et lui donne une valeur coercitive. Il doit introduire la notion de développement durable dans tous les projets des années à venir et le fait que ce document soit aussi imprécis ne va t'il pas permettre d'y mettre ce que l'on veut ?

Le DIAGNOSTIC en est vague , approximatif et incomplet.

On note entre autres: « entrées de ville comme espaces urbanisables » : oui, mais y a t'il une nécessité à urbaniser à tout prix ? Cherche t'on des endroits où on peut urbaniser , pour urbaniser ??? Faut-il faire ... PLUS ou ...MIEUX ?

Il est noté, en « atout » ,une croissance démographique depuis 2000 due à une attractivité liée aux projets d'aménagement en cours de réalisation

Or cette augmentation démographique est en augmentation depuis 30 ans partout et elle est à ce jour de 1400 habitants par mois dans tout l'Hérault et particulièrement sur le littoral et ce, quels que soient les maires . Ce n'est donc pas le seul fait de Sète et il ne faut surtout pas que cet afflux de population se fasse au détriment d'une population active et génératrice de croissance économique.

C'est en ce sens que doit intervenir la maîtrise du foncier !

Avez-vous fait le diagnostic du nombre de permis de construire délivrés et par catégories de logements depuis 2002 ? Les objectifs énoncés sont de 1400 résidences (ils étaient de 3000 à 4000 il ya une semaine) Pourquoi ce chiffre et pour quel type d'habitat ?

Urbaniser à tout va sans en évaluer très précisément les retombées économiques, sociales, financières et environnementales est un pari dangereux ! .

En marge des orientations d'urbanisme et de logements, il y a tout de même une notion majeure qui doit être en liaison étroite avec tout projet, c'est la notion de développement durable

Pour atteindre les objectifs démographiques énoncés, avez vous évalué toutes les conséquences sur les ressources en eau potable, les extensions de réseaux, sur les investissements en matière d'assainissement que cela va générer, sur le traitement des déchets?

Eaux usées :il est noté :« une station d'épuration qui répond aux besoins à court terme » Et sur les moyen et long termes ????

- Eaux pluviales : rien sur les réseaux etc...
- Eau potable : réservoirs insuffisants avec Ramassis etc ... Réservoir de St Clair insuffisant (4 h de réserve actuelle en période de pointe) ,
- Assainissement: compétence de la CABT mais interactions avec la ville (St Clair ?)
- Déchets : usine d'incinération à capacité insuffisante

Rien ou pas grand chose n'est évoqué sur ces sujets de même qu'il n'est fait mention de l'activité conchylicole et de la qualité des eaux de l'étang de Thau (influence de l'urbanisation)

Quid d'une politique globale des transports en commun et la mise en place de ces derniers selon la spécificité géographique de la ville et une vision globale dans le cadre des énergies renouvelables et non polluantes.

Pourquoi la ville de Sète ne met pas en place un Agenda 21 (alors que l'Hérault est précurseur en la matière et que tant d'autres villes le font) qui définirait des projets avec la concertation de la population, après état des lieux, prise en compte des besoins économiques , mise en place de moyens et d'actions et évaluations régulières .?

La liste n'est bien sûr pas exhaustive et demande un projet bien plus sérieux et élaboré que celui que vous nous présentez ce soir !

Marie-Line Assénat